



Département des Alpes de Haute Provence
COMMUNE DE SISTERON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 26 Février 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Et le vingt-six du mois de FEVRIER

Membres en exercice :	29
Membres présents :	22
Procurations :	5
VOTES :	27
POUR :	23
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	4
Date de convocation :	20/02/2025

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TEMPLIER, Adjoint aux Finances.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. GHERBI C. LAUGIER N. BRUNET M. TOUCHE C. BOY JP. GALLO C. CLARES P. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. SCHMALTZ E. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. FERAUD S.

PROCURATIONS :

Mme Cécilia LOUVION	à	Mme Christine REYNIER
Mme Françoise GARCIN	à	M. Jean-Pierre TEMPLIER
Mme Colette RODRIGUEZ	à	Mme Nicole PELOUX
M. Hugo PICHON	à	M. Bernard CODOUL
Mme Stéphanie SEBANI	à	M. Sylvain JAFFRE

ABSENTS EXCUSÉS : DERDICHE C.

Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

M. Daniel SPAGNOU, Maire, quitte la salle lors de la présentation et du vote

2025-02-06-SF

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE - EXERCICE 2024 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu l'article L1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'arrêté des Comptes

Vu la délibération n°2022-10-15-SF du 17/11/2022 de passage à la nomenclature M57 au 01/01/2023

Vu la délibération n°2022-11-09-SF du 14/12/2022 de demande d'expérimentation du Compte Financier Unique pour l'exercice budgétaire 2023 sur l'ensemble des budgets de la commune valant fusion du compte administratif de l'ordonnateur et du compte de gestion du comptable public assignataire aux fins de présenter une information financière rationalisée, simplifiée et plus complète

Vu la validation de la candidature de la commune de Sisteron sur avis favorable du 22/09/2023 de la Direction Départementale des Finances Publiques des Alpes de Haute-Provence pour l'expérimentation du Compte Financier Unique depuis l'exercice budgétaire 2023 sur l'ensemble des budgets de la commune

Vu l'avis de la Commission des Finances

Vu le Compte Financier Unique 2024 du budget ASSAINISSEMENT établi conjointement par le Maire et le comptable public assignataire

Le Président de l'Assemblée, après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, les états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable public assignataire a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1) - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024, compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2) - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives
- 3) - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires telle que résumée ci-dessous :

Mis en ligne le 27/02/2025 à 16h02

REÇU EN PREFECTURE
le 27/02/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-2104 02 095-2025 0226-2025_02_06_

BUDGET ASSAINISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	VOTE	REALISE	Restes à réaliser	VOTE	REALISE	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT	1 627 496,70 €	890 834,40 €		1 627 496,70 €	1 150 890,22 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE					260 055,82 €	
RESULTAT REPORTE					488 772,91 €	
RESULTAT DE CLOTURE					748 828,73 €	
INVESTISSEMENT	909 817,76 €	336 713,36 €	136 000,00 €	909 817,76 €	336 696,49 €	23 110,35 €
RESULTAT DE L'EXERCICE					-16,87 €	
RESULTAT REPORTE					-34 123,68 €	
RESULTAT DE CLOTURE					-34 140,55 €	
TOTAL	2 537 314,46 €	1 227 547,76 €	136 000,00 €	2 537 314,46 €	1 487 586,71 €	23 110,35 €
RESULTAT DE L'EXERCICE					260 038,95 €	
RESULTAT REPORTE					454 649,23 €	
RESULTAT DE CLOTURE					714 688,18 €	
RESULTAT NET FINAL					601 798,53 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où cet exposé, après en avoir délibéré,
par 23 voix POUR et 4 ABSTENTIONS

APPROUVE le compte financier unique 2024 du budget ASSAINISSEMENT.

Pour copie conforme,
Le Premier-Adjoint,
Jean-Pierre TEMPLIER